



LE POUVOIR MAGIQUE DU PROVERBE DANS LES “PARLERS” KONGO

L'usage du proverbe dans la langue courante n'est pas particulièrement caractéristique des langues bantu. Tous les peuples possèdent chacun ses proverbes, cette espèce de sentence qui exprime en peu de mots, et en général sous une forme allégorique, une vérité d'un grand sens, cette forme aussi vieille que le monde, et qu'on appelle la sagesse des peuples.

Mais l'emploi de proverbes abonde plus qu'ailleurs dans les parlers bantu. Des raisons psychosocio-culturelles expliquent cette abondance. Ne voir donc dans l'emploi du proverbe qu'une simple fantaisie de l'esprit serait fort préjudiciable au dialogue ou à son intelligence.

PATRICE JOSEPH LHONI

Écrivain Congolais 1930-1976

Introduction de son ouvrage:
Les Voix mortes, traduction de
500 proverbes Kongo en français
à paraître aux Éditions Acoria

Si le langage, caractéristique, comme le rire, de la supériorité de l'homme sur l'animal, constitue l'élé-

ment essentiel de nos communications avec nos semblables, il convient cependant, au lieu d'une locution plate et fade, de faire usage, à bon escient, de tournures particulières qui procurent de la vigueur pour frapper, saisir, maîtriser et favoriser l'entendement. Autrement dit, il faut savoir enrichir son parler, l'assaisonner, pour ainsi dire, comme un bon cordonbleu sait condimenter sa sauce! Car des formulations vagues ou banales manquent de verve pour l'efficacité du dialogue. Dans ce dessein, l'usage veut, chez nous, que nous recourions à un style imagé: le proverbe.

D'ailleurs, même les peuples à mentalité discursive, comme les tenants de l'École cartésienne, renoncent de plus en plus aux périphrases ou circonlocutions en faveur de l'image. La deuxième moitié de notre siècle, plus particuliè-

rement, a entrepris une course contre la montre, comme on dit en langage sportif, devant les journées surchargées de préoccupations de tout genre. Il faut gagner du temps et, pour ne pas le perdre, il est fait appel à l'image. Elle permet d'accéder d'emblée au cœur de la question. Il existe même des encyclopédies où des sujets entiers sont traités en images. Ainsi, le langage se concrétise de plus en plus, et l'image s'impose.

Mais il y a des idées qu'on ne saurait exprimer par des images; elles ne sont pas traduisibles autrement que par des mots, des expressions imagées, suggestives, évocatrices: métaphores, paraboles, allégories, etc., et d'autorité, le proverbe s'impose.

On a dit, non sans quelque complaisance, que les langues *bantu* étaient pauvres en vocabulaire! Je ne sais. Pierre Lanne, qui n'a pas seulement passé tout son temps dans le fatras des papiers de l'administration coloniale, a découvert huit modes (au lieu de six, comme en français) dans la conjugaison des verbes chez les Lâdi!¹ Un autre linguiste rapporte, je ne sais sur quelle tribu d'Afrique, qu'elle avait mille mots différents pour désigner une feuille d'arbre, selon les moments de la journée! C'est peut-être abusif, mais ce ne serait pas faux.

Une chose est certaine: si l'on dépouille la langue française, par exemple, de tous ses préfixes ou suffixes grecs et latins, on s'étonnerait de la maigreur squelettique de son vocabulaire. Du reste, aucune langue gréco-latine (hormis le grec lui-même) n'est totalement originale. Aucun mot français n'est typiquement français: homme, hôpital, arbre, et tous les autres, ne sont pas des mots français. Le seul hommage à rendre aux Français et le seul mérite à leur reconnaître, c'est d'avoir travaillé à la formation de leur langue, par le jeu d'emprunts aux mots étrangers, et un mot français n'a de sens et ne s'explique qu'étymologiquement. Ainsi, pour être originales, nos langues *bantu* sont traitées de pauvres! Soit. Ne serait-ce pas précisément pour suppléer à cette carence, si carence il y avait, que nous recourons aux proverbes, et que nous en usons en toutes circonstances? Mais il faut avoir été élevé dans notre milieu natal pour saisir un dialogue entre *bantu*.

Tous les hommes parlent. Mais tous n'excellent pas de la même manière dans le domaine de l'expression ou de l'élocution. Quand il faut haranguer les foules, quand il faut écrire des livres, très peu nombreux sont ceux qui ont reçu du ciel ce don, ce talent de la parole qu'on nomme: éloquence,

[1] Les lâdi ou Lari sont le résultat d'un métissage ethnique Kongo et Téké avec prédominance culturelle et linguistique Kongo, in Théophile Obenga: *L'histoire sanglante du Congo-Brazza (1959-1997). Diagnostic d'une mentalité politique africaine*. Éd. Présence Africaine, Paris 1998. Kongo et Téké, groupes ethniques du Congo Brazzaville.





grâce à laquelle on charme et l'on captive.

Pour le *muntu*, les occasions ne manquent pas pour faire valoir son art oratoire, et il y excelle d'autant mieux que, depuis des millénaires, il s'est toujours exprimé de vive voix. Quand un *muntu* parle, son langage est émaillé ou festonné d'expressions proverbiales.

Nous voici sous un manguiier ou un safoutier ombreux, assis sur des nattes, sur des rotins, ou à même le sol, au milieu de l'âcre odeur de tabac, ou du parfum *sui generis* du vin de palme. Pour tout cadre la brousse à quelque pas. Il fait chaud. Les animaux domestiques, accablés par la chaleur, ruminent à l'ombre des arbres, épargnés par petits groupes et par espèce. Seul le crissement de la cigale ou le ramage de l'oiseau gendarme appelé aussi tisserin vient rompre le silence que de temps en temps ponctue une rumeur de cour de justice.

Le village est en train de régler une *palabre*. Ah! la *palabre*! Mais qu'est-ce que c'est au juste?

On dit de la *palabre*, mais encore une fois avec combien de complaisance, qu'elle ne convenait nulle part ailleurs qu'en Afrique. Les Nègres perdent leur temps à *palabrer*, c'est-à-dire à se raconter des histoires sans tête ni queue. On a également conféré à ce vocable et d'autorité, un caractère in-

citant à la querelle et à la bagarre! Ainsi, après la *palabre*, les Nègres en viendraient inévitablement aux mains!

Caramba! Quoi de plus faux, car le substantif *palabre* est d'origine espagnole; il signifie: mot, parole, et *palabrer* ne veut pas seulement dire se raconter des histoires, alors que même ceux qui prétendent ne pas *palabrer* en ont la tête pleine, mais aussi et surtout: parler, tout court. Je n'ai pas la prétention de bien connaître la langue de Miguel Cervantès, mais si c'est se quereller et se bagarrer en *palabrandeo*, un autre mot à la place nous aurait mieux convenu.

J'ouvre le Larousse, voici la définition qu'il me donne: *Palabre, esp., palabra, parole. Conférence avec un Chef Noir, ou de Noirs entre eux (Vx). - Discussion longue et ennuyeuse.*

Hombre! C'est peut-être exact, chez les Espagnols, mais pourquoi donc a-t-on voulu que la *palabre* soit un mode d'expression tout particulier et propre aux Noirs, sous-entendus africains? Encore un mal du colonialisme dont nous avons à nous guérir. Un cadeau gratuit dont nous n'avions vraiment pas besoin. *Palabra* = parole donc = Verbe! Mais beaucoup d'erreurs de cette nature sont fréquemment répandues dans le monde et, à titre d'exemple, les



vrais Indiens sont les Peaux-Rouges des forêts d'Amérique du Nord, tandis que les Hindous (à noter la lettre initiale H) habiteraient l'Inde! Je me demande aussi, dans cette confusion, ce que peut bien signifier le mot dot, au sens où l'entendent les Européens? De telles erreurs dont on connaît pertinemment les origines, notamment en ce qui concerne mon exemple sur les Indiens et les Hindous, se perpétuent cependant, et sont consignées à jamais dans les livres ou dans les langages courants.

J'admetts à la grande rigueur, que le *Larousse* définisse le mot palabre comme étant une discussion, tout en rejetant la complétive exclusive entre Noirs que je remplacerais honnêtement par l'alternatif non-restrictive de conversation entre deux ou plusieurs personnes.

Quant à la deuxième acception du mot, selon laquelle la palabre serait longue et, de surcroît, ennuyeuse, je me refuse à l'admettre. Discussion longue? Pas toujours, car tout dépend de l'intérêt de la cause. Discussion ennuyeuse? Mais qui donc peut s'ennuyer lorsque, à cause de la gravité de la question à débattre, des conseils de ministres, que ce soit en Europe, en Asie, en Amérique, durent et se prolongent jusqu'à trouver la solution souhaitée et qui

s'impose? J'ai ouï dire qu'en Occident, quand un problème brûlant n'est pas résolu malgré mille et un débats, la tradition veut que l'assemblée qui en délibère bloque l'horloge à minuit, signifiant par là que tant que l'affaire piétine la séance ne puisse être levée! Alors, serait-ce le moment de s'ennuyer, quand l'intérêt général se trouve être en jeu? Ne peut donc s'ennuyer au cours d'une palabre que quiconque n'y comprend rien. Pour notre bonheur, fort heureusement, l'entente (et non la bagarre) est toujours au bout de nos palabres!

Quand bien même la palabre ne serait qu'une dispute, une conversation houleuse, il y aurait lieu de distinguer les cas à palabre des cas à non-palabre. Mais dans les uns comme dans les autres cas, la parole étant le verbe, l'*alpha* et l'*oméga*, l'on se laisserait vite envahir par une multitude vertigineuse de cas d'espèce. Avec la conscience pleine de remords à force de se démentir à chaque coup, et, à titre d'exemple, lorsqu'un musulman rencontre un autre musulman, leurs salutations sont, pourrait-on dire, sans fins. Mais ils sont loin de s'injurier, en se posant tour à tour des questions intéressant leur état de santé, celui de leur famille, la marche de leurs affaires, etc. Bref, converser avec courtoisie, ou se





disputer, c'est toujours parler. La *palabre* n'est donc pas essentiellement une manière propre aux Nègres de discuter; elle n'est pas, davantage, forcément longue.

Sa mpidi, m'boma m'la! Fais une vipère, le boa est long! Sois court comme la vipère, le boa est trop long! Qu'est-ce que cela signifie? - Coupe court! Au fait! Sois bref!

Les *palabreurs* savent donc éviter la longueur des débats quand ce n'est pas nécessaire. En outre, une séance de palabre est, pour ainsi dire, entrecoupée d'intermèdes. Du coup l'ennui tombe, si ennui y avait. Cette procédure, en quoi diffère-t-elle des retraits en délibération que nous pratiquons, de tradition, comme les juges européens? À chaque entracte, ceux qui sont rompus au jugement, ceux qui ont l'intelligence vive se retirent de la cour de justice, et vont à l'écart, derrière la case, se concerter et arrêter la conclusion: ils vont *Ku mpfundu*, en délibération. Si au retour du *mpfundu* des sages, personne ne comprend rien à leur rapport, un rapport que généralement présente quelqu'un qui, non seulement a la langue déliée, mais se joue habilement du langage imagé, celui-là, oui, trouvera la palabre ennuyeuse. De plus nos palabres n'empêtent pas sur nos occupations journalières habituelles. Il y a des jours qui y sont

réservés. Chaque peuple dans son organisation socio-économique, a toujours su se donner ses *sabados* ou ses *domingos* en faveur de la palabre. Mais les sociétés modernes ont des palabres telles à régler que la justice s'est érigée en profession permanente et que des hommes se spécialisent en science du Droit pour ne plus exercer que le métier de juges. La tradition chez les Kongo réservait à la palabre le troisième jour de la semaine: *m'tatu*. Je l'écris en italique pour démentir le préjugé de ceux pour qui la *palabre* est une discussion entre Noirs, longue et ennuyeuse qui ferait de nous des fainéants passant tout notre temps à palabrer, puisque la palabre serait un vice de paresse pour nous!

Mais revenons chez le rapporteur des *mpfundu*, de qui l'on attend qu'il dise les choses telles qu'elles ont été arrêtées là-bas, non pas crûment, plutôt comme au travers d'un voile, mais un voile transparent. L'essentiel, pour lui, est qu'il sache s'y prendre pour que tout le monde suive l'exposé (le verdict), et le comprenne.

Un exemple: quelqu'un est accusé d'avoir commis l'adultère. L'inculpé a juré devant les juges, prenant l'assistance à témoin, qu'au nom de ses ancêtres, et au nom de la puissance universelle qui fait se lever et briller le soleil là-



haut, il n'a jamais connu la femme sur le compte de laquelle il est incriminé. Contre ses disculpations, des témoignages, avec preuve à l'appui, ont été déposés, catégoriques, par des gens sûrs, dont l'honnêteté ne fait l'ombre d'aucun doute. Disons entre parenthèses que la vénalité est un vice qui corrompait rarement nos ancêtres, en vertu du vieil adage: *nzonzi eyi mu ludede, munga bungu* (4) ², tel avocat défenseur est éloquent, parce que la cause qu'il défend est bonne. Mais l'inculpé, s'il avait conscience de son tort, était toujours tenté d'acheter ses défenseurs. Cet odieux acte s'appelle *nsueki*, du verbe *sueka*, cacher ou couvrir. Ce nonobstant, même aux parents par alliance on faisait voir leur tort, bien que d'une certaine manière: *Ngombo ndzadi yila mu biendza*. D'une façon ou d'une autre, c'est le *mpfundu*, sévère ou clément, qui tranchait.

En attendant l'arrêt des sages retirés en délibération, l'on s'égayait à travers des digressions qui semblaient rompre le fil d'Ariane, et les délibérants étaient revenus depuis longtemps que continuaient encore des propos apparemment hors de la question, objet du rassemblement. Des fois, on faisait allusion à des situations analogues à celle dont on débattait, et l'accusé pouvait déjà devi-

ner son sort. Le rapporteur feignait une petite toux, et c'était immédiatement le silence: tout le monde était tout yeux et tout oreilles.

L'air mi-timide, mi-innocent, le rapporteur débitait son exposé: *Nzonzi*³ *ka bua mbangala ko*. On ne bastonne pas le juge (on ne s'en prend pas à lui) qui ne fait que rapporter ce qui a été généralement admis ou arrêté. Mais comme pour apaiser l'inculpé, ou pour l'assurer des égards de la cour, il s'empresse d'enchaîner: *Gâta mpe dia lembo ntunta, banzonzi dia pele*. Dans un village sans bandit, les juges ne peuvent manger (vivre), entendez: les juges ne serviraient à rien! Puis il justifie la raison d'être des délibérations: *Nto wa yenda yandi kaka, wa tengama*, la rivière qui fait seule son chemin ne va jamais tout droit, d'où l'intérêt de la concertation. Il en est de même des chasseurs: *Waka ka mona nkabi, waka muini mahungu*, si l'un voit l'antilope, l'autre en aura vu les cornes. Cela est aussi vrai qu'une plaie sur la tête est vue de tout le monde: *Mputa m'tu mbanghi na selele*. C'est pourquoi nous sommes allés nous consulter.

À noter qu'au long de l'exposé les sujets incriminés ne sont pas parfois nommés. La forme impersonnelle vaut au juge qui en use une note particulière d'estime

2 - Les numéros entre parenthèses renvoient aux numéros des proverbes de son ouvrage *Les Voix mortes, traduction de 500 proverbes Kongo en français* à paraître aux Éditions Dunia Arts & Culture

3 - Le terme Nzonzi a un double sens: celui de juge et celui d'avocat. Ici en l'occurrence, il s'agit de l'avocat. Par contre dans le proverbe suivant (526) les deux sens sont opérants. Là il est autant question de juge que d'avocat.





dont lui savent gré les intéressés.

Les proverbes donc, savamment agencés en se succédant, les uns renforçant le sens des autres, mènent presque automatiquement à la conclusion, une conclusion que déjà tout le monde a devinée, et le coupable lui-même sent déjà le sol se dérober sous ses pieds glissant sur la pente de la condamnation! *Husu ka ye ko... ?* Évidemment, point d'effet sans cause! Chacun des proverbes auxquels a eu recours le rapporteur pour étayer son compte rendu n'avait d'autre but que de justifier la sentence.

Mais, *wa semba mbwa...*, les juges n'ont pas été sans quelque sollicitude, car, si le fait a eu lieu, c'est non sans le concours de certaines circonstances favorables. Mais le pauvre incriminé qui se débat, *Ga fwila mwana bakala...*, jurant par tous ses dieux, en appelant aux curieux accourus, a oublié qu'au chapitre de l'adultère, les *mbuta* (anciens) étaient intraitables: *Wa yabula m'kento nga taba...*, soulever le bout de pagne d'une femme, c'est déjà coupable, et donc passible de jugement.

Qui? Dès lors, le coupable lui-même compris, ne s'attendait à une sentence unanimement acceptable? Grâce à la force quasi magique du proverbe, la situation a pu être débrouillée sans

brutalité. L'accumulation, la juxtaposition des proverbes en relation directe avec le sujet traité, ont fait voir son tort à l'accusé. Seuls par leur logique rigoureuse et récurrente, ils l'ont condamné, tandis que le rapporteur qui en a usé a, de ce fait, ménagé la personne de l'inculpé, tout en punissant sa culpabilité. La femme, elle, n'a pas été entièrement acquittée: *Edi kala eyi mpemba*, des deux côtés, un peu de charbon, un peu de kaolin! Aucune innocence n'est totalement blanche (pure), aucune faute n'est totalement noire (sans circonstance atténuante). Si des deux accusés, le principal a été noirci non sans avoir été quelque peu blanchi, l'autre, tout en ayant été blanchi, a été quelque peu noirci. Car, sans quelque consentement de la femme, l'homme aurait-il commis l'adultère? La philosophie de La Palisse n'est pas toujours naïve. *Labidi, moyo ku m'tualakase*, si le bras vole, c'est qu'il est poussé par le ventre: complicité.

Je rappelle que ce n'était là qu'un exemple. Chez nous, tout commence et finit par des proverbes. Ils nous évitent les longs discours, les grandes explications, et chez un peuple peu familier avec l'abstrait, rien ne saurait remplacer l'image. □

